



©1989-2019 APM International - <https://www.apmnews.com/depeche/102772/332048/la-dgos-veut-developper-la-complementarite-entre-les-centrales-d-achats-nationales-et-les-operateurs-regionaux>

DÉPÊCHE - 18/02/2019

La DGOS veut développer la complémentarité entre les centrales d'achats nationales et les opérateurs régionaux

Mots-clés : #établissements de santé #ministères #produits de santé #achats #DGOS #ministère-santé #investissement #hôpital #coopérations #CHU-CHR

POLSAN - ETABLISSEMENTS

(Par Jean-Yves PAILLÉ)

PARIS, 18 février 2019 (APMnews) - Une convention signée entre la direction générale de l'offre de soins (DGOS) et les trois centrales d'achats nationales vise notamment à encourager la complémentarité entre opérateurs nationaux et régionaux, a-t-on appris vendredi auprès de la direction générale de l'offre de soins (DGOS).

Il s'agit de la première convention signée le 19 décembre 2018 entre le réseau coopératif d'achats hospitaliers UniHa

le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah), l'Union des groupements d'achats publics (Ugap) et la DGOS, afin de formaliser des engagements mutuels, a indiqué la DGOS, contactée par APMnews, vendredi.

Cette convention a été signée dans le cadre du programme national de performance hospitalière pour des achats responsables (Phare), porté par la DGOS depuis 2011 (cf [dépêche du 03/10/2011 à 11:00](#)).

Avec cette convention, la DGOS vise à faire partager un cadre commun aux centrales, avoir des grands principes partagés par l'ensemble des opérateurs, réaffirmer l'importance de dégager de la performance pour les hospitaliers et soutenir la montée en charge de la mutualisation nationale et régionale.

Il s'agit notamment de préciser que les centrales d'achats nationales ont la possibilité d'intervenir sur les segments à vocation régionale, en insistant sur la nécessité d'avoir une organisation de proximité et d'être en capacité de faire converger les besoins au niveau d'une région, a détaillé la DGOS.

Cette dernière a ajouté que cela implique une complémentarité à mettre en oeuvre entre des groupements d'achats régionaux et un appui en termes de professionnalisation par les

opérateurs nationaux. Selon la DGOS, il y a une articulation à construire entre l'ensemble des opérateurs sur le segment régional.

Elle a estimé qu'il y a des doublons de traitement de périmètre du fait de la présence de plusieurs groupements d'achats en région, parfois à quelques kilomètres de distance. La DGOS a ainsi fait valoir l'intérêt d'élaborer des feuilles de route régionales de mutualisation avec des spécialisations par filières. De nouvelles structures devraient ainsi probablement émerger, selon la direction générale de l'offre de soins.

Toujours selon la DGOS, il est possible qu'à l'avenir le nombre d'opérateurs régionaux se réduise. Elle a mis en avant l'intérêt d'avoir des structures plus homogènes, avec une taille critique juste, plusieurs porteurs régionaux par filière, dans un objectif de meilleure performance pour les hospitaliers.

Début 2018, Marie-Anne Jacquet, sous-directrice du pilotage de la performance des acteurs d'offre de soin à la direction générale de l'offre de soins (DGOS) avait estimé à 160 le nombre de groupements d'achat de taille régionale ou infrarégionale, lors d'une audition devant la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (Mecss) de l'Assemblée nationale (cf [dépêche du 22/02/2018 à 11:30](#)).

La DGOS a annoncé qu'elle accompagnera en 2019 l'élaboration des feuilles de routes de mutualisations régionales, sous l'impulsion des agences régionales de santé (ARS), et en lien avec les groupements régionaux ainsi que, potentiellement, les opérateurs nationaux qui seraient intéressés à aider à structurer des opérateurs régionaux forts, dans une idée collaborative.

La DGOS a par ailleurs indiqué que, s'il n'y a pas d'objectifs chiffrés écrits dans la convention en termes de parts d'achats par centrale nationale, des discussions seront menées plus tard de manière bilatérale sur ce sujet.

Sébastien Taupiac, directeur de l'activité de santé de l'Ugap, avait annoncé la semaine dernière viser "à minima 3 milliards € d'achats dans le secteur hospitalier dans les quatre à cinq ans à venir", contre plus de 600 millions € en 2018 (cf [dépêche du 12/02/2019 à 17:45](#)).

L'achat responsable et l'achat durable font également partie des points inscrits dans la convention. Des groupes de travail vont être lancés sur deux chantiers en 2019, a ajouté la DGOS: les achats innovants et les achats durables.

Cette année, sept à huit chantiers à fort enjeu seront lancés, a-t-elle exposé.

550 millions € de gains en 2018

La DGOS a annoncé avoir largement dépassé, comme prévu quelques mois plus tôt (cf [dépêche du 29/11/2018 à 14:38](#)), l'objectif des 310 millions € de gains sur les achats hospitaliers en 2018. Elle a compté 550 millions € de gains achats en 2018, selon des résultats consolidés. Ce chiffre émane notamment d'actions menées en 2017, avec la structuration de la fonction achat des groupements hospitaliers de territoire (GHT), a-t-elle fait valoir.

Au total, le périmètre d'achats hospitaliers global représentait 25 milliards € en 2018, un chiffre stable par rapport à 2017. La part des achats mutualisés (opérateurs nationaux et régionaux) a

représenté environ 32% du total.

La DGOS a souligné que les gains réalisés en 2018 émanent notamment d'actions de préparation de la fonction achat des groupements hospitaliers de territoire (GHT). Elle a estimé néanmoins qu'il reste des synergies à trouver sur l'élaboration du plan d'action achat dans le territoire.

La montée en puissance de la fonction achats des GHT a été suivie par les ARS et la DGOS grâce à 27 indicateurs cibles, a poursuivi cette dernière. Elle a constaté que fin 2018, les GHT ont mis l'accent sur les processus de production opérationnels des marchés, la politique de recours aux opérateurs de mutualisation notamment, et qu'ils ont pu progressivement avancer sur le développement de la partie organisation achats et le pilotage de la fonction achats.

La DGOS a souligné une progression importante de l'installation organisations achats cibles opérationnelles des GHT. Deux tiers des GHT déclarent fin 2018 avoir une fonction achat cible opérationnelle, avec la mise en place de référents achats en établissements partie, contre 50% mi-2018.

La DGOS a par ailleurs évoqué des avancées rapides en matière de sécurisation des marchés, mise en place des contrôles juridiques des marchés, des processus de production et d'harmonisation des politiques de mutualisation du GHT.

La DGOS prévoit d'avancer notamment sur la question de la convergence des marchés et va diffuser avant fin février à l'ensemble des GHT un guide de planification ad hoc.

En 2019, la DGOS a également annoncé qu'elle renforcera l'amélioration des liens entre les établissements supports et parties, accompagnera la mise en place des organisations, travaillera sur les aspects techniques et la réalisation de plans d'action achats.

jyp/ab/APMnews

[JYP0PMYY00]

©1989-2019 APM International - <https://www.apmnews.com/depeche/102772/332048/la-dgos-veut-developper-la-complementarite-entre-les-centrales-d-achats-nationales-et-les-operateurs-regionaux>